

THERMOSTAT D'AMBIANCE PROGRAMMABLE

Notice d'emploi
et manuel d'installation

ExaCONTROL 7

ExaCONTROL 7



Saunier Duval





Notice d'emploi

Table des matières

1	Généralités	2	8.3	Description des touches	12
2	Conservation des documents	2	8.4	Affichage de l'écran principal.....	13
3	Sécurité	3	8.5	Choix du mode de fonctionnement.....	14
4	Garantie constructeur /		8.6	Réglage de la température	15
	Responsabilité	3	8.7	Fonction "Vacances"	17
5	Utilisation prévue de l'appareil.....	7	8.8	Réglage de l'heure et de la date.....	18
6	Entretien courant	8	8.9	Programme chauffage hebdomadaire ..	19
7	Recyclage	8	8.10	Modification temporaire de la température de consigne ambiante	23
8	Utilisation de l'appareil.....	10	8.11	Menu informations	26
8.1	Tableau de bord.....	10	8.12	Remplacement des piles	26
8.2	Description de l'afficheur	11	9	Diagnostic de pannes	29
			10	Protection contre le gel.....	32



1 Généralités

ExaCONTROL 7 est un thermostat d'ambiance programmable hebdomadaire qui vous assure un confort chauffage personnalisé selon vos souhaits, vos habitudes et les périodes d'occupation de votre logement.

L'installation et la première mise en fonctionnement de l'appareil doivent être effectuées par un professionnel qualifié uniquement. Ce dernier est responsable de la conformité de l'installation et de la mise en fonctionnement selon la réglementation en vigueur.

Il convient également de faire appel à un professionnel qualifié pour l'entretien et les réparations de l'appareil.

2 Conservation des documents

- Veuillez conserver ce manuel ainsi que tous les documents qui l'accompagnent à portée de main afin de pouvoir les consulter en cas de nécessité.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par la non-observation des instructions du présent manuel.



Saunier Duval

3 Sécurité

Suivez impérativement les consignes de sécurité et les prescriptions suivantes :

- N'apportez pas de modifications :
 - à l'appareil,
 - à l'environnement de l'appareil.
- N'effectuez jamais vous-même d'opérations de maintenance ou de réparation sur l'appareil.
- Ne modifiez pas les conditions techniques et architecturales à proximité de l'appareil, dans la mesure où celles-ci peuvent exercer une influence sur la sécurité du fonctionnement de l'appareil.

Attention !

Nous vous recommandons d'être vigilants lors du réglage de la température de l'eau chaude : l'eau peut être très chaude à la sortie des robinets de puisage.

4 Garantie constructeur / Responsabilité

Merci d'avoir choisi Saunier Duval Eau Chaude Chauffage France (« Saunier Duval »).

Le Programmeur d'Ambiance (PA) que vous avez choisi a fait l'objet de nombreux contrôles qualitatifs. Cet appareil doit être installé par un professionnel qualifié à même de vérifier



que toutes les contraintes techniques liées au raccordement de l'appareil ainsi qu'aux caractéristiques du local où il est monté sont respectées. Toutefois, afin que vous puissiez bénéficier au mieux de ses performances, votre PA, dès son installation, devra impérativement faire l'objet de contrôles de fonctionnement et de réglages spécifiques à l'installation sur laquelle il est raccordé.

Saunier Duval vous offre une garantie pièces de deux années qui couvre tout remplacement de pièce reconnue défectueuse, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de déplacement.

Cette garantie pièces constructeur est subordonnée à un entretien annuel réalisé

par un professionnel qualifié qui devra notamment vérifier, nettoyer et régler l'appareil au moins 1 fois par an, voire plus si nécessaire.

Nous nous engageons, en conséquence, à réparer ou à remplacer purement et simplement les pièces reconnues défectueuses à l'origine, après retour en nos usines pour examen.

La réparation des pièces ou leur remplacement pendant la période de garantie constructeur ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de celle-ci.

La garantie pièces constructeur ne saurait être retenue en raison d'une mauvaise installation de l'ensemble, de conditions



Saunier Duval

de stockage inappropriées ainsi qu'en cas de fonctionnement défectueux ou de détérioration du PA résultant d'un usage anormal ou abusif, d'une insuffisance d'entretien.

Elle est conditionnée à la réalisation de l'installation en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur, les instructions particulières figurant sur les notices d'installation ainsi qu'à la qualification technique et professionnelle des entreprises responsables des réparations ou de la maintenance ultérieures.

La garantie pièces constructeur ne couvre pas :

- les détériorations consécutives à un

changement de caractéristiques de la tension électrique d'alimentation.

- les interventions effectuées par d'autres entreprises que celles spécialement qualifiées.

L'étendue territoriale de notre garantie est expressément limitée au territoire de la France métropolitaine pour des produits commercialisés et installés en France.

Cette garantie est consentie sans préjudice de la garantie légale de conformité du bien au contrat prévue aux articles L 211-1 et suivants du Code de la Consommation et de la garantie des vices rédhibitoires prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des



défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité (L 211-4 du code de la consommation).

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1 - Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur

peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2 - Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté (L 211-5 du code de la consommation).

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien (L 211-12 du code de la consommation).

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage



Saunier Duval

auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus (Article 1641 du code civil).

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice (Article 1648 du code civil, alinéa 1er).

5 Utilisation prévue de l'appareil

L'appareil est fabriqué conformément aux dernières évolutions techniques et aux règles de sécurité en vigueur.

Cet appareil est un thermostat d'ambiance programmable servant à commander une

installation de chauffage en fonction de la température ambiante de la pièce où il se situe et également en fonction du programme chauffage enregistré.

Toute autre utilisation est considérée comme inadéquate et interdite.

Le fabricant ne sera en aucun cas tenu responsable des dommages ou dégâts résultant d'une utilisation étrangère à l'objet auquel est destiné l'appareil.

Tout risque est supporté intégralement par l'utilisateur.

La notion d'utilisation prévue englobe également le respect des instructions de la notice d'emploi, du manuel d'installation et de tous les documents d'accompagnement ainsi que le respect des conditions d'installation et d'entretien.



6 Entretien courant

- Nettoyez le revêtement de l'appareil à l'aide d'un chiffon sec ou légèrement humide.
- Assurez-vous que l'eau ne pénètre pas à l'intérieur de l'appareil.
- N'utilisez pas de produit abrasif ou de nettoyage car ceux-ci pourraient abîmer le revêtement ou les pièces en plastique.

contenu du colis ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères mais être éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

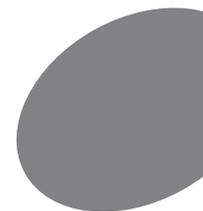
7 Recyclage

L'appareil se compose en grande partie de matériaux recyclables.

L'emballage, l'appareil ainsi que le



Saunier Duval



8 Utilisation de l'appareil

8.1 Tableau de bord

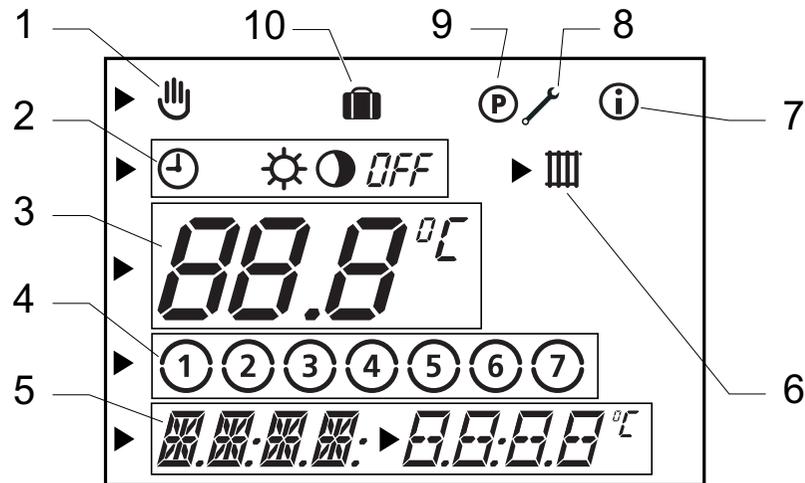


Saunier Duval

Légende

- 1 Afficheur
- 2 Touche (mode)
- 3 Touche (prog)
- 4 Touche (-)
- 5 Touche (+)

8.2 Description de l'afficheur



Légende

- 1 Modification temporaire de la température de consigne ambiante
- 2 Modes de fonctionnement
- 3 Zone d'affichage multifonctions (1)
- 4 Jours de la semaine
- 5 Zone d'affichage multifonctions (2)
- 6 Circuit chauffage
- 7 Menu Informations
- 8 Menu installateur
- 9 Menu programmation
- 10 Fonction vacances

8.3 Description des touches

8.3.1 Touche (mode)

En appuyant successivement sur la touche (mode), vous avez accès aux réglages suivants :

Nombre d'appui	Description
1	Choix du mode de fonctionnement
2	Réglage de la température chauffage "Confort"
3	Réglage de la température chauffage "Eco"
4	Fonction "Vacances"

Nombre d'appui	Description
5	Réglage du jour de la semaine en cours
6	Réglage de l'heure
7	Réglage de la date

8.3.2 Touche (prog)

En appuyant sur la touche (prog) :

- **successivement** : vous pouvez visualiser les différents réglages de l'appareil.
- **pendant 5 secondes** : vous avez accès au réglage du programme chauffage.



8.3.3 Touche **⊖**

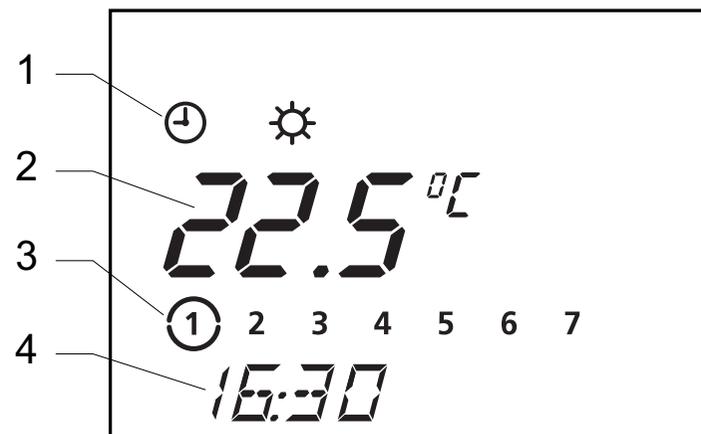
En appuyant sur la touche **⊖**, vous diminuez la valeur à régler.

8.3.4 Touche **⊕**

En appuyant sur la touche **⊕**, vous augmentez la valeur à régler.

8.4 Affichage de l'écran principal

A la première mise sous tension, l'écran principal s'affiche.



Légende

- 1 Mode de fonctionnement en cours
- 2 Température ambiante de la pièce
- 3 Jour de la semaine en cours
- 4 Heure actuelle



8.5 Choix du mode de fonctionnement

- A partir de l'écran principal, appuyez sur la touche **mode** pour modifier le mode de fonctionnement de l'appareil. Le symbole  clignote.

- Utilisez les touches  et  pour choisir le mode de fonctionnement de votre installation.

Le symbole du mode de fonctionnement choisi clignote.

Symbole	Mode de fonctionnement
	Automatique : En fonction des plages horaires du programme chauffage, l'appareil commute entre les modes de fonctionnement  Confort ou  Eco.
	Confort : Le chauffage fonctionne en fonction de la température Confort réglée.
	Eco : Le chauffage fonctionne en fonction de la température Eco réglée.
<i>OFF</i>	Arrêt : Le chauffage est arrêté. La fonction de protection contre le gel de l'appareil est activée.



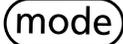
Le réglage est validé :

- **automatiquement au bout de 10 secondes** : l'écran principal s'affiche.
- **ou après un appui sur la touche ** : le réglage suivant s'affiche.

8.6 Réglage de la température

8.6.1 Réglage de la température chauffage "Confort"



- A partir de l'écran principal, appuyez 2 fois sur la touche .
- Utilisez les touches  et  pour régler la température "Confort" . La température réglée clignote.

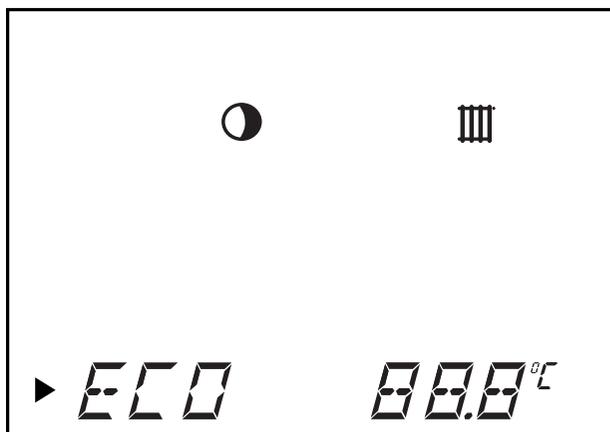
 	Réglage de la température (°C)
min.	5
conseillé	20
max.	30

Le réglage est validé :

- **automatiquement au bout de 10 secondes** : l'écran principal s'affiche.
- **ou après un appui sur la touche ** : le réglage suivant s'affiche.



8.6.2 Réglage de la température chauffage "Eco"



- A partir de l'écran principal, appuyez 3 fois sur la touche **mode**.
- Utilisez les touches **+** et **-** pour régler la température "Eco" . La température réglée clignote.

 	Réglage de la température (°C)
min.	5
conseillé	15
max.	30

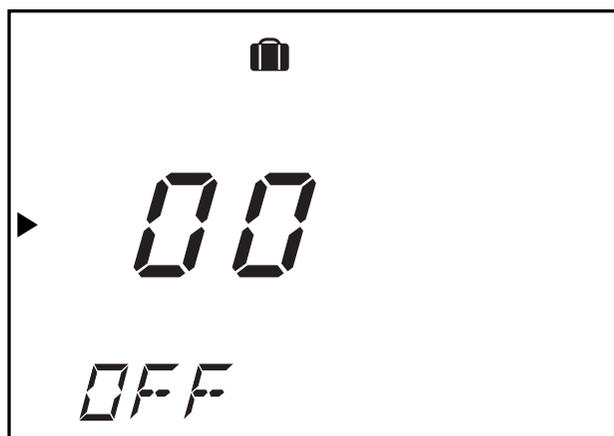
Le réglage est validé :

- **automatiquement au bout de 10 secondes** : l'écran principal s'affiche.
- **ou après un appui sur la touche **mode**** : le réglage suivant s'affiche.



8.7 Fonction "Vacances"

Lorsque cette fonction est activée, le mode de fonctionnement de l'appareil est réglé sur *OFF* pendant votre absence. La protection contre le gel de l'appareil est activée.



- Appuyez 4 fois sur la touche **(prog)** : le réglage de la durée des vacances *00* clignote pendant environ 10 secondes.

- Appuyez sur la touche **(+)** ou **(-)** pour sélectionner le nombre de jours (0 à 99) pendant lequel vous êtes absents. Le symbole **(briefcase)** s'affiche sur l'écran principal.

La fonction est ensuite activée pour le nombre de jours programmé. Une fois la durée des vacances programmée atteinte, la fonction "Vacances" **(briefcase)** est désactivée automatiquement.

- Pour désactiver la fonction manuellement, appuyez une fois sur la touche **(mode)**.

L'écran principal s'affiche de nouveau et le symbole **(briefcase)** n'est plus affiché.



8.8 Réglage de l'heure et de la date

8.8.1 Réglage du jour de la semaine en cours

- A partir de l'écran principal, appuyez 5 fois sur la touche **(mode)**.
- Utilisez les touches **(+)** et **(-)** pour régler le jour de la semaine en cours. Le jour sélectionné clignote.

(1) = Lundi	(5) = Vendredi
(2) = Mardi	(6) = Samedi
(3) = Mercredi	(7) = Dimanche
(4) = Jeudi	

Le réglage est validé :

- **automatiquement au bout de 10 secondes** : l'écran principal s'affiche.
- **ou après un appui sur la touche **(mode)**** : le réglage suivant s'affiche.

8.8.2 Réglage de l'heure

- A partir de l'écran principal, appuyez 6 fois sur la touche **(mode)**.
- Utilisez les touches **(+)** et **(-)** pour régler l'heure actuelle.
- Appuyez sur la touche **(mode)**.
- Utilisez les touches **(+)** et **(-)** pour régler les minutes.



Le réglage est validé :

- **automatiquement au bout de 10 secondes** : l'écran principal s'affiche.
- **ou après un appui sur la touche ** : le réglage suivant s'affiche.

Remarque : si la fonction "Calendrier annuel" a été activée par votre installateur, l'horloge se réglera automatiquement sur les horaires d'été et d'hiver.

8.8.3 Réglage de la date (*)

(*) Réglage possible uniquement si la fonction "Calendrier annuel" a été activée par votre installateur.

- A partir de l'écran principal, appuyez 7 fois sur la touche .

- Utilisez les touches  et  pour régler la date actuelle : Jour/Mois/Année.

Le réglage est validé :

- **automatiquement au bout de 10 secondes** : l'écran principal s'affiche.
- **ou après un appui sur la touche ** : le réglage suivant s'affiche.

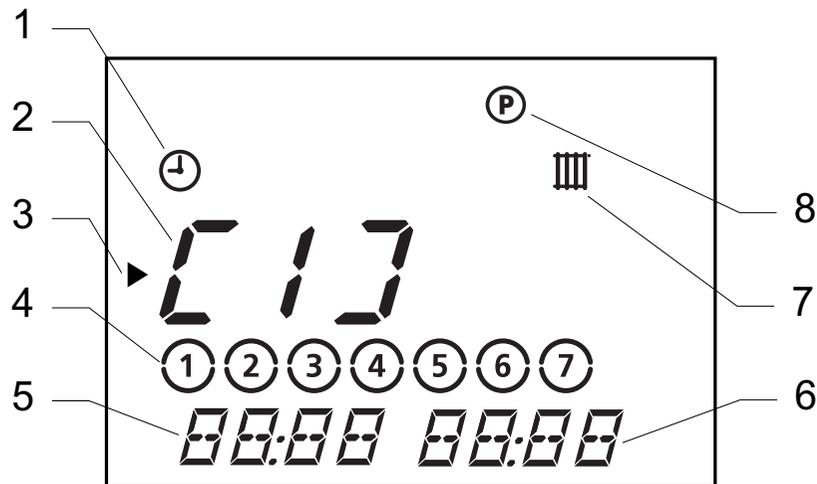
8.9 Programme chauffage hebdomadaire

Le programme chauffage hebdomadaire est actif uniquement en mode de fonctionnement  automatique.

Remarque : si vous souhaitez passer en programmation journalière, contactez un professionnel qualifié.



8.9.1 Présentation du programme chauffage hebdomadaire



Légende

- 1 Mode de fonctionnement choisi
- 2 Plage horaire "Confort"
- 3 Curseur (indique la valeur à modifier)
- 4 Jour ou groupe de jours
- 5 Heure de départ du programme chauffage

- 6 Heure d'arrêt du programme chauffage
- 7 Programmation plage horaire chauffage
- 8 Menu Programmation

Vous pouvez déterminer jusqu'à 3 plages horaires de chauffage "Confort" ☀.

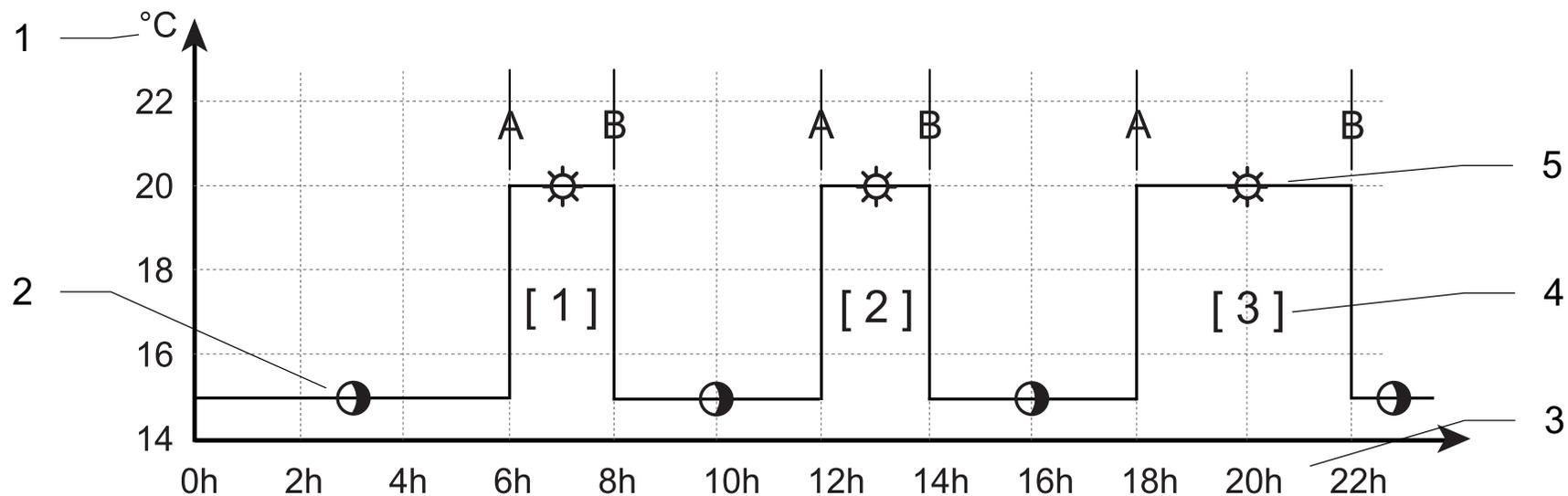
Exemples de combinaisons :

- [1] : toute la journée
- [1] : le matin et [2] : le soir
- [1] : le matin, [2] : le midi et [3] : le soir

Attention ! Les horaires des 3 plages ne doivent pas se croiser.



Exemple de programme chauffage hebdomadaire :



Notice d'emploi

Légende

- A Heure de départ du programme chauffage
- B Heure d'arrêt du programme chauffage
- 1 Température réglée en mode ☾ Eco et ☀ Confort

- 2 Fonctionnement en mode ☾ Eco
- 3 Heures de la journée
- 4 Plage horaire "Confort"
- 5 Fonctionnement en mode ☀ Confort



Réglages usine des plages horaires :

Plage horaire	Jour de semaine / Groupe de jours	Heure de départ	Heure d'arrêt
[1]	① ② ③ ④ ⑤ 6 7	06:00	22:00
	1 2 3 4 5 ⑥ 7	07:30	23:30
	1 2 3 4 5 6 ⑦	07:30	22:00
[2]	-	-	-
[3]	-	-	-

8.9.2 Réglage du programme chauffage hebdomadaire

- Appuyez environ 5 secondes sur la touche **prog**.

La plage horaire "[1]" clignote.

- Choisissez la plage horaire que vous souhaitez programmer à l'aide des touches **+** et **-**.
- Appuyez sur la touche **prog** et à l'aide des touches **+** et **-**, choisissez le jour de semaine ou le groupe de jours souhaités pour la plage horaire choisie selon le tableau ci-après.

Semaine complète	① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦
Du lundi au vendredi	① ② ③ ④ ⑤ 6 7
Week-end	1 2 3 4 5 ⑥ ⑦
Pour chaque jour de la semaine	①, ②, ③, etc...



- Appuyez sur la touche **prog** et à l'aide des touches **+** et **-**, choisissez l'heure de départ puis l'heure d'arrêt de la plage horaire.
- Appuyez encore une fois sur la touche **prog** pour programmer la ou les plage(s) horaire(s) suivante(s).
- Recommencez les opérations de programmation précédentes.
- Appuyez environ 10 secondes sur la touche **prog** pour quitter le menu programmation.

L'écran principal s'affiche.

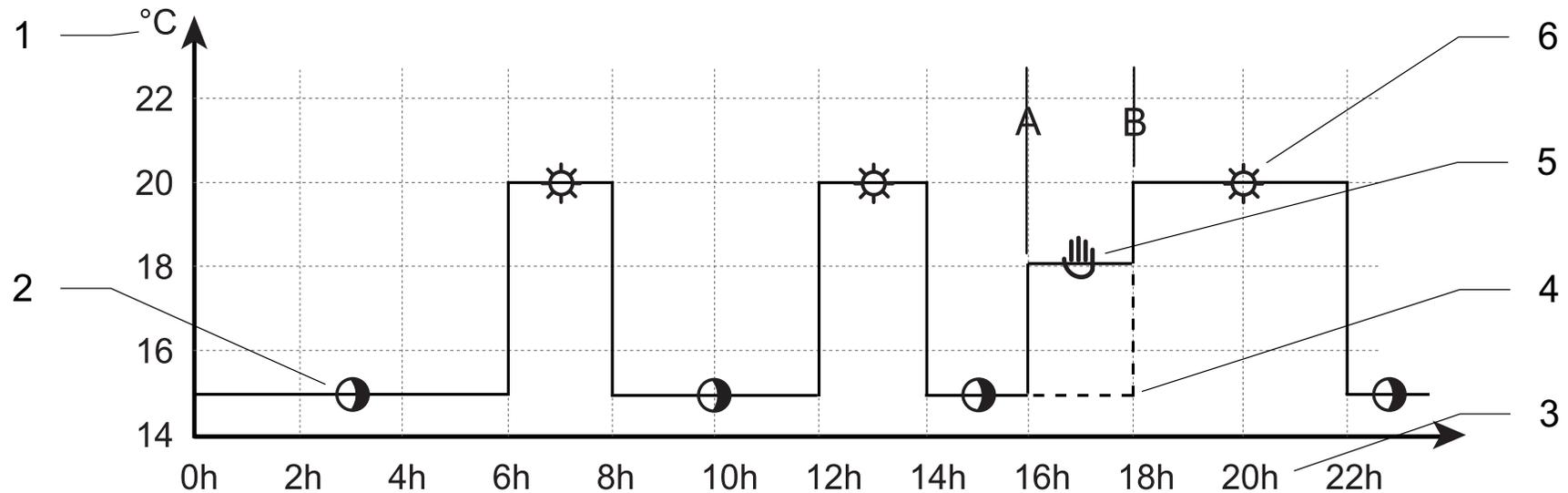
8.10 Modification temporaire de la température de consigne ambiante

Remarques :

- Ce réglage n'est possible qu'en mode de fonctionnement **↓** automatique.
- Ce réglage permet de modifier la température de consigne ambiante jusqu'au prochain changement de température du programme chauffage (voir exemple ci-après).



Exemple de modification temporaire de la température de consigne ambiante :



Légende

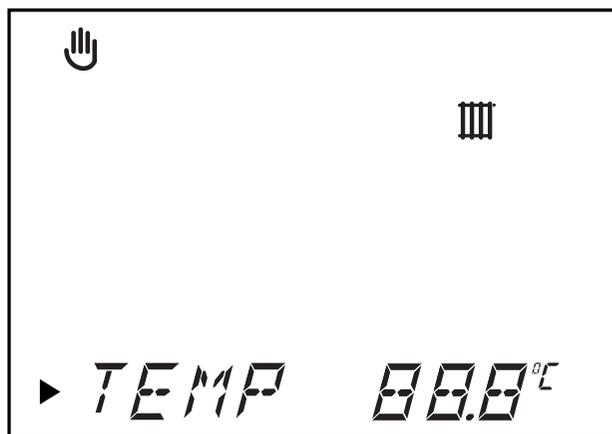
- A Heure de départ de la modification de température
- B Heure d'arrêt de la modification de température
- 1 Température réglée en mode  Eco et  Confort

- 2 Fonctionnement en mode  Eco
- 3 Heures de la journée
- 4 Programme chauffage initial
- 5 Modification temporaire de la température de consigne ambiante
- 6 Fonctionnement en mode  Confort



Saunier Duval

- A partir de l'écran principal, appuyez sur la touche \oplus ou \ominus pour afficher la température de consigne ambiante. Le symbole  s'affiche et la température réglée précédemment clignote.



- Appuyez sur la touche \oplus ou \ominus pour régler la température ambiante souhaitée dans la pièce.

La température réglée clignote.

	Réglage de la température de consigne ambiante (°C)
min.	8
max.	30

Le réglage est validé :

- **automatiquement au bout de 10 secondes** : l'écran principal s'affiche.
- **ou après un appui sur la touche mode** : le réglage suivant s'affiche.

Au prochain changement de température du programme chauffage, le symbole  ne sera plus affiché.

- Pour annuler ce réglage, appuyez sur la touche mode. Le message *OFF* s'affiche.



Le menu principal s'affiche de nouveau au bout de 3 secondes et le symbole  n'est plus affiché.

8.11 Menu informations

Ce menu permet de visualiser les différents réglages de l'appareil.

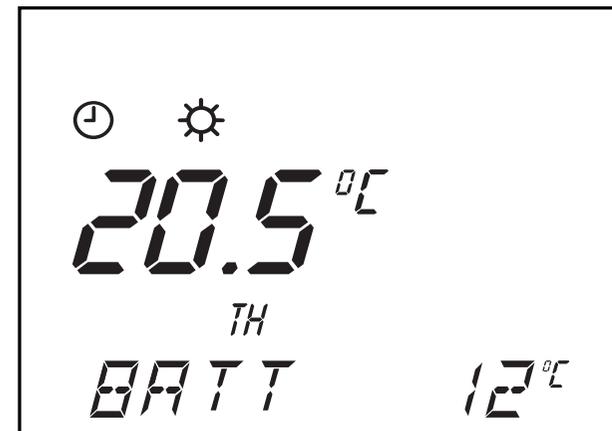
- A partir de l'écran principal, appuyez sur la touche  autant de fois qu'il est nécessaire pour afficher les informations suivantes :

Le symbole  s'affiche.

- Affichage de la valeur de la température "Confort" réglée
- Affichage de la valeur de la température "Eco" réglée

- Affichage des plages horaires réglées du programme chauffage
- Affichage de la date (si la fonction "Calendrier annuel" a été activée par votre installateur)
- Affichage du nom commercial de l'appareil

8.12 Remplacement des piles



Lorsque "BATT" apparaît sur l'afficheur, la durée de vie des piles est équivalente à un mois environ.

Remarques :

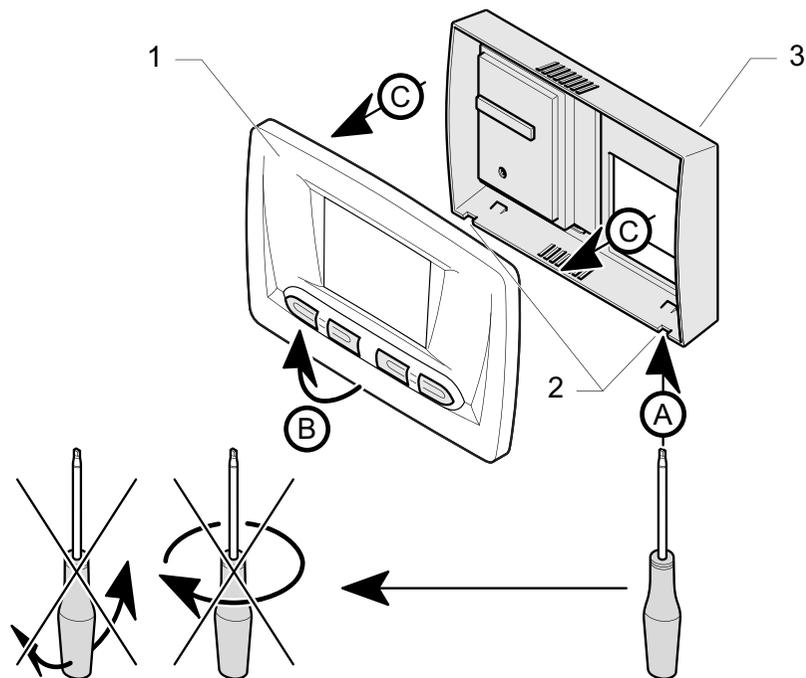
Si les piles ne sont pas remplacées à temps, l'appareil commute en mode de fonctionnement  "Confort".

Les réglages de l'appareil sont conservés lors du remplacement des piles.

- Nettoyez le compartiment des piles avant d'insérer des piles neuves.
- Ne mélangez pas des piles usées et des piles neuves, ou des piles de types différents.

- N'utilisez pas de piles rechargeables.
- N'exposez jamais les piles à une chaleur excessive ou à une flamme, n'essayez jamais de les démonter et veillez à ce qu'elles ne soient pas en court-circuit.
- Ne conservez pas de piles usées dans l'appareil.
- Si de l'électrolyte fuit et entre en contact avec la peau ou les vêtements, rincez-les immédiatement avec de l'eau.

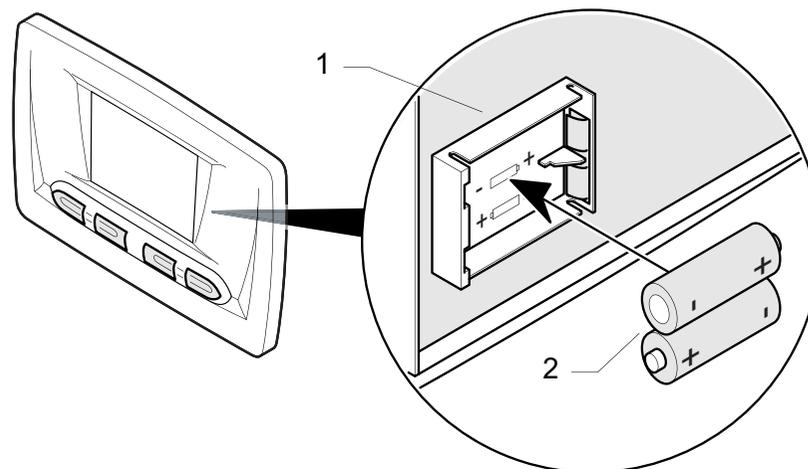




Légende

- 1 Tableau de bord
- 2 Ergot
- 3 Boîtier

- Retirez le tableau de bord (1) du boîtier de l'appareil (3) en respectant l'ordre des opérations (A) à (C).



Légende

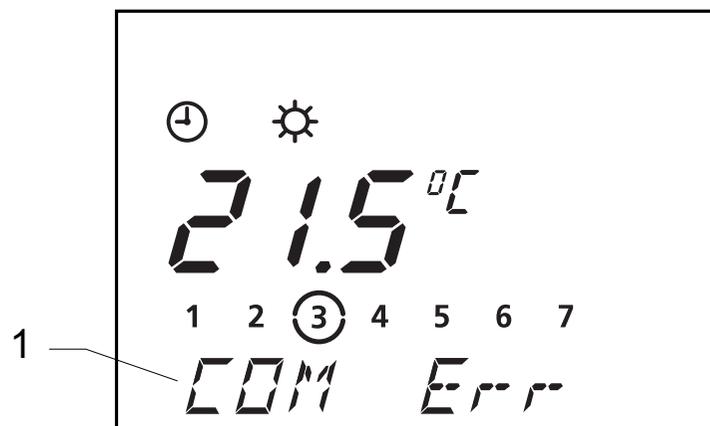
- 1 Compartiment à piles
- 2 Piles

- Remplacez les piles usées par des piles neuves de type "AAA LR03" en respectant leur polarité (sens "+" et "-").



Saunier Duval

9 Diagnostic de pannes



Légende

1 Zone d'affichage multifonctions

En cas d'anomalie, l'appareil affiche des messages d'erreur dans la zone d'affichage multifonctions (1) de l'afficheur.

Attention !

N'essayez jamais de procéder vous-même à l'entretien ou aux réparations de votre appareil et ne remettez l'appareil en fonctionnement que lorsque la panne a été résolue par un professionnel qualifié.

Notice d'emploi



Défaut	Cause	Solution
L'afficheur est éteint	Les piles n'alimentent pas l'appareil	<p>Vérifiez que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les piles sont bien installées dans leur compartiment - la polarité des piles n'est pas inversée - les piles ne sont pas usées. Si c'est le cas, remplacez-les par des piles neuves. <p>Dès que l'alimentation est rétablie, l'appareil se remet automatiquement en service. Si le défaut persiste, contactez un professionnel qualifié.</p>
La température ambiante n'atteint pas la température programmée.	Mauvais réglage des vannes thermostatiques des radiateurs	Vérifiez que les vannes thermostatiques des radiateurs de la pièce où est installé l'appareil sont réglées au maximum. Si c'est le cas, contactez un professionnel qualifié.
<i>BATT</i>	Le niveau des piles est faible	Remplacez les piles (voir chapitre "Remplacement des piles") ou contactez un professionnel qualifié.



Défaut	Cause	Solution
<i>COM Err</i>	Erreur de communication entre la chaudière et l'appareil	Contactez un professionnel qualifié.
<i>BMU Err</i>	Défaut chaudière	Contactez un professionnel qualifié.
Autres défauts	-	Contactez un professionnel qualifié.



10 Protection contre le gel

Le système de protection contre le gel de l'appareil commande la mise en fonctionnement de la chaudière dès lors que :

- La température ambiante dans la pièce où est installé l'appareil descend en dessous de 3 °C.
- Utilisez la fonction "Vacances"  de l'appareil en lui indiquant la durée de votre absence (voir chapitre "Fonction vacances") pour une absence à durée déterminée.
- Mettez le mode de fonctionnement de l'appareil sur *OFF* pour une absence à durée indéterminée.
- En cas d'absence prolongée, reportez-vous à la notice de la chaudière.



